

Communiqué de presse du 20 juin 2017

MARIE-LAURE DE CORDOVEZ (HARLAY AVOCATS) CONSEILLE CREME DE LA CREME A L'OCCASION DE SON NOUVEAU TOUR DE FINANCEMENT

Crème de la Crème, la start-up qui a lancé sa plateforme permettant aux entreprises de solliciter des étudiants et des talents freelances pour leur confier la réalisation d'un projet, vient de boucler un nouveau tour de financement de 600.000 euros auprès de Business Angels tels que Christophe Courtin, Alain Thibault, Fabrice Berger Duquene, Jean-Stéphane Arcis, Cyril Vermeulen, Christophe Chausson, ou encore Loïc Le Meur.

Il s'agit de sa deuxième levée de fonds depuis sa création, portant le montant global de ses levées à 1M€. Elle permettra à la Société d'accélérer son développement en France et à l'international, ainsi que de doubler le nombre de ses collaborateurs.

La Société poursuit ainsi les objectifs fixés lors de son premier tour de financement auquel avaient notamment participé Essec Ventures et Takara Investments.

Crème de la Crème a été fondée en 2015 par Jean-Charles Varlet, Théo Dorp, Romain Abidonn. La Société compte actuellement sur sa plateforme plus de 20.000 étudiants et talents freelances et plus de 5.000 clients.



Marie-Laure de Cordovez (Associée) et Liên Lê (Counsel) ont assisté Crème de la Crème dans ce dossier.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Marie-Laure de Cordovez : (mlcordovez@harlaylaw.com)

A PROPOS DE HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats co-dirigée par Marie-Laure de Cordovez et Olivier Cognard intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions Acquisitions.